

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	71 (1999)
Heft:	2
Artikel:	Construction de logements pour la commune de Chêne-Bougeries : concours, 1er prix
Autor:	Renaud, Pierre-Alain
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-129691

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

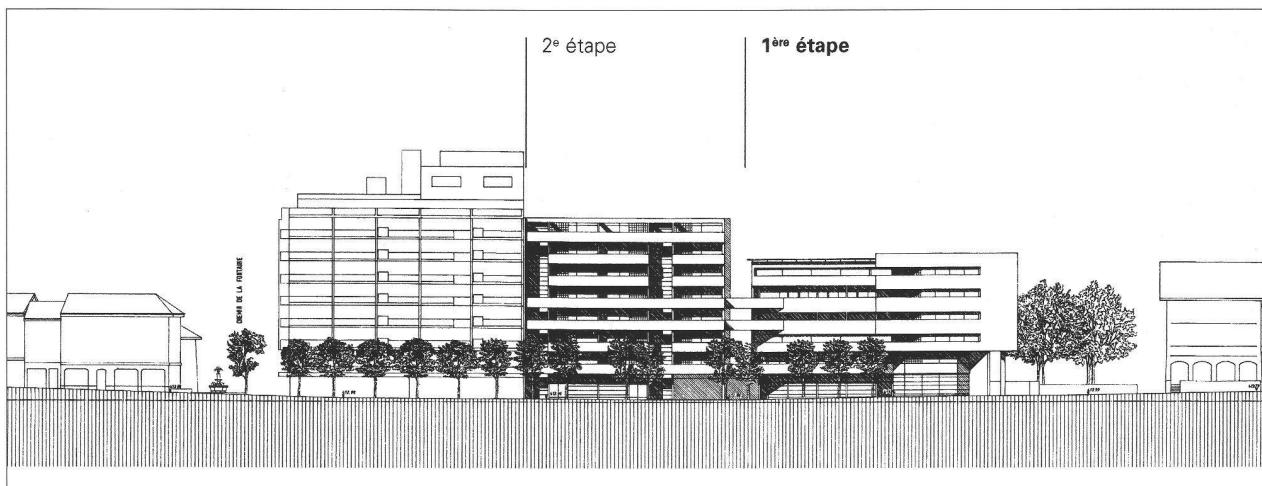
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

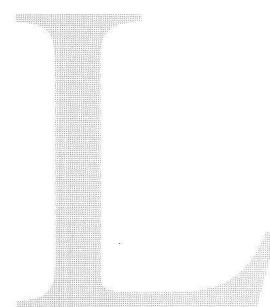
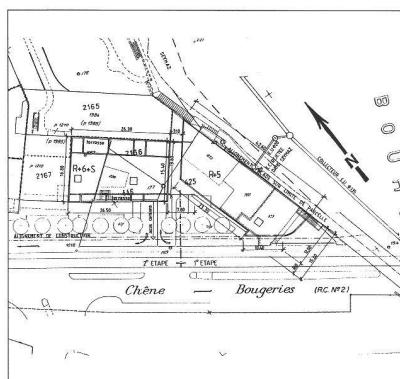
Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Construction de logements pour la commune de Chêne-Bougeries

Concours ,1er prix



Le concours portait sur la construction de logements et de commerces sur une étroite parcelle bordée d'un côté par une rue très bruyante, de l'autre par une petite rivière en limite communale, longée par un rideau d'arbres.

Les volumes devaient suivre un retrait d'alignement déjà amorcé par des immeubles récents. Il fallait également tenir compte de la présence d'une ancienne maison promise à la démolition, à une échéance non précise.

Intitulé « murs sans attente », le projet fractionne le programme en deux volumes discontinus, le premier étant réalisable tout de suite. Cette première étape est orientée Est-Ouest : elle contient de grands appartements

de 5 pièces, dont 10 duplex, largement ouverts à l'arrière sur la rivière et les frondaisons, protégés à l'avant du bruit de la rue par des loggias froides et des balcons-coursives garnis de matériaux absorbants.

Un rez-de-chaussée commercial participe à l'animation de la rue et dégage la possibilité d'une terrasse urbaine. A l'arrière, un étroit quai piétonnier longe la rivière. L'orientation inhabituelle de l'immeuble et l'affirmation de son angle sur rue marquent lisiblement la limite du territoire communal.

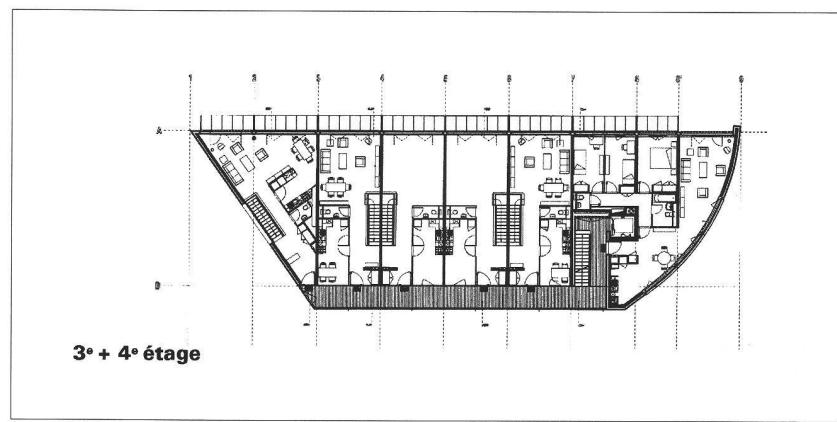
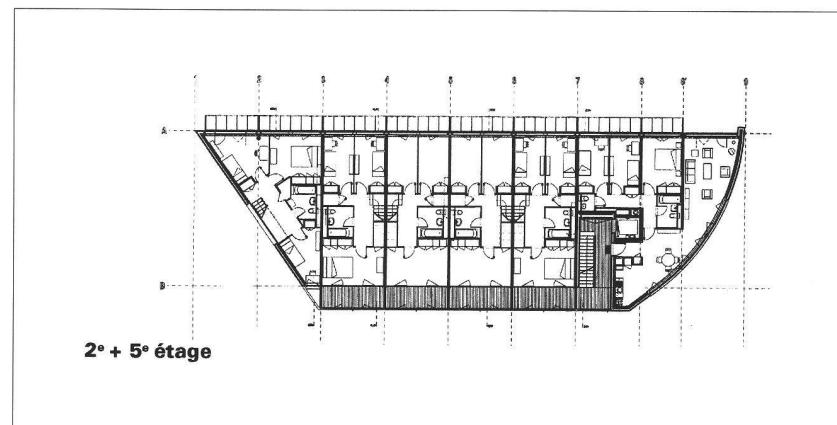
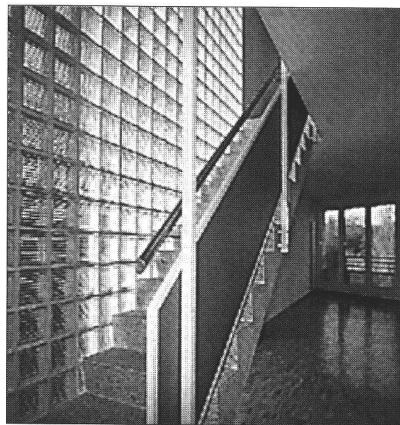
Entre les deux immeubles, un étroit passage rejoint la rivière. Aligné sur les immeubles récents déjà construits, l'immeuble de la deuxième étape reprend une typologie de grands appartements traversants distribués par un escalier éclairé en façade et protégés du bruit de la rue par des balcons absorbants.

Architectes
Pierre-Alain Renaud
SIA AGA FAS
Carmelo Buemi
ETS
Jean-Claude Arnold

Maître de l'ouvrage
Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries

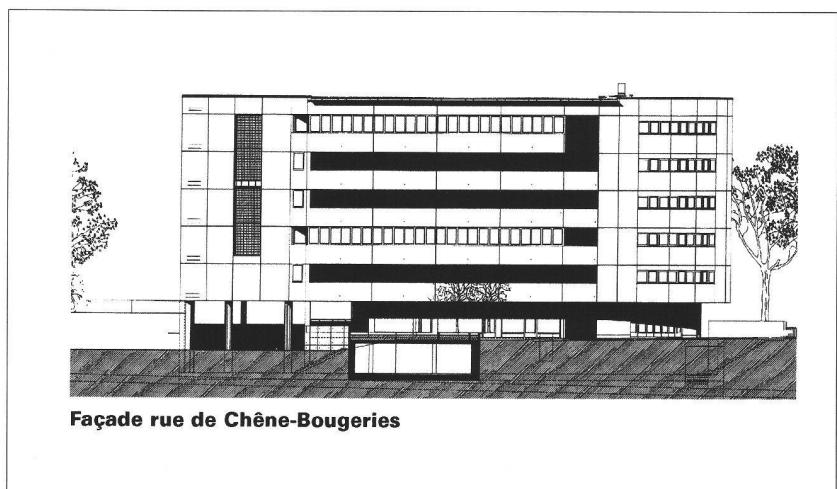
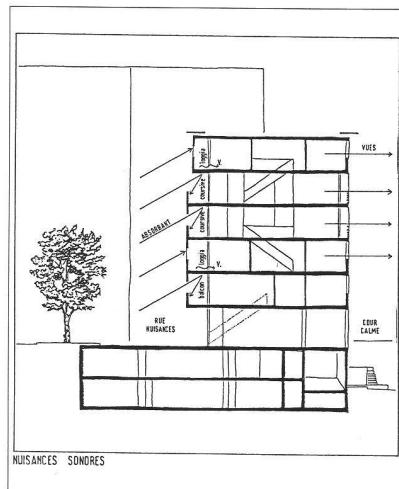
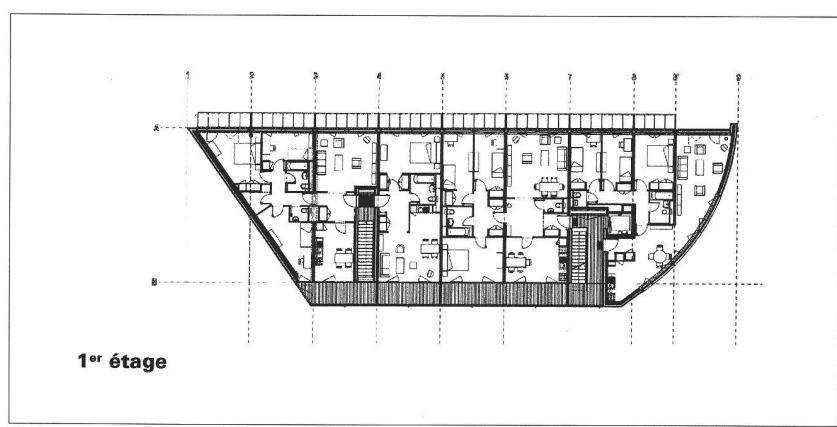
Pierre-Alain Renaud
architecte

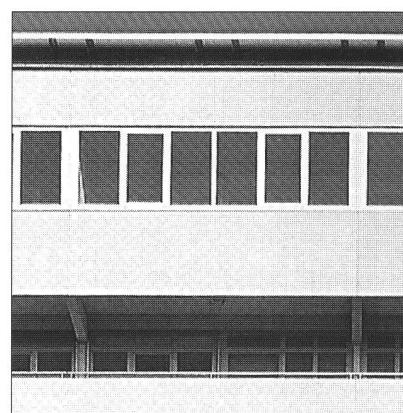
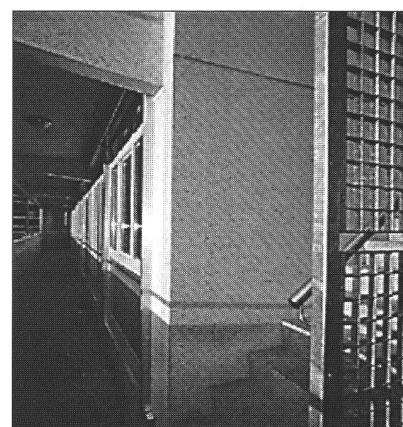
HABITER BON MARCHE



NUISANCES SONORES

Les nuisances sonores induites par le trafic de la rue de Chêne-Bougeries sont prises en compte principalement par l'organisation typologique des logements (fonctions jour/nuit traversantes et duplex) dont la majorité des chambres est orientée sur cour ou protégée sur rue par des loggias froides, balcons/coursives dont les sous-faces et contre-coeurs intérieurs sont traités en matériaux absorbants. Les ouvertures de ventilation des pièces donnant sur la rue seront protégées par les contre-coeurs des balcons.





COUT DES TRAVAUX

TERRAIN	13'699.00
TRAVAUX PREPARATOIRES	507'569.75
BATIMENT	4'968'624.15
EQUIPEMENT D'EXPLOITATION	10'000.00
AMENAGEMENT EXTERIEURS	379'787.15
TAXES ET FRAIS	286'711.75
TOTAL GENERAL	6'166'392.20

En-haut à gauche : façade ouest sur rue
 Ci-dessus : les balcons-coursives et les loggias froides
 En-bas à gauche : façade est sur rivière
 Ci-dessous : quai piétonnier surplombant la Seymaz
 Photos Pierre-Yves Dhinart

